



Déclaration liminaire du CTA du 25/09/2017

Monsieur le Recteur,

Mesdames et messieurs les membres du CTA,

Quels que soient leurs parcours, leur corps, leur âge, leur grade, lorsque nos collègues s'adressent à nous pour nous faire part de leurs réussites ou de leurs difficultés, un message revient très souvent. Nos collègues aspirent clairement à la fin des changements de cap permanent qu'ils vivent au sein de notre ministère. Ils souhaitent ardemment pouvoir travailler dans le calme, loin de vaines polémiques politiciennes, et surtout ils réclament qu'on fasse confiance à leur professionnalisme. Or nos collègues subissent au quotidien les déclarations désobligeantes de nos dirigeants politiques relayés par certains médias et cela cause de réelles difficultés au sein d'une profession qui subit une défiance forte, infondée et injuste.

Récemment, **le Medef a tweeté** « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ». Évidemment, nous dénonçons ces allégations dignes de propos de comptoir et notre ministre s'est d'ailleurs rapidement insurgé. Toutefois, à bien analyser la situation, nous ne sommes pas surpris de ce type de message, ni des unes d'hebdomadaires tels que l'Express qui déclarait le 15 septembre « Finis de faire n'importe quoi ». Nous ne sommes pas surpris car pour que certains osent de telles déclarations, il faut un contexte de mises en cause, contexte entretenu sciemment par notre nouveau ministre qui a bien des égards se comporte en pompier pyromane. A ce titre, nous considérons que notre actuel ministre a sa part de responsabilité. **Installé depuis presque six mois rue de Grenelle, il n'a de cesse d'allumer les polémiques dans la plupart de ces déclarations médiatiques.** Aujourd'hui, nous vivons à une époque où la forme prime sur le fond. C'est regrettable mais c'est une réalité.

Les déclarations de Jean-Michel Blanquer sur les méthodes d'apprentissage de la lecture, sur le pédagogisme et l'égalitarisme, ses annonces parfois contradictoires, sa propension à vanter

les mérites de l'école privée sont autant de coups de communication politique qui nuisent à la profession. La précipitation avec laquelle ses annonces doivent se mettre en place empêche toute anticipation et préparation réfléchie et construite. Dans ce climat créé de toute part par notre ministre, l'agacement des collègues commence d'ores et déjà à gagner.

Étayons par quelques exemples cette précipitation et ce changement de cap permanent. **Les rythmes scolaires** témoignent clairement de cette réalité. Depuis 5 ans, chaque ministre y a été de son refrain. Le ministre Blanquer a mis les collègues des écoles en difficulté en publiant son décret à quelques jours de la sortie, laissant peu de temps à la réflexion pour nos collègues. Le ministre doit prendre garde à ce que sa volonté d'apporter de la flexibilité ne se transforme pas en différence de traitements pour les élèves parce qu'alors certains resteront aux bords des chemins et nous utilisons le pluriel car il n'y a pas de voie royale.

De même, **l'annonce du redéploiement des PDMQDC** au profit des CP 12 à la toute fin du mois de juin a posé de nombreux problèmes. Le ministre s'est clairement assis sur un dispositif plébiscité par la profession, qui avait fait ses preuves au quotidien et qui n'avait même pas été évalué. On réforme avant toute évaluation. Voici une conception de gouvernance qui n'est pas la nôtre. Dans sa précipitation, le ministre a-t-il songé au sort des collègues qui voyaient leurs missions changées ? A-t-il anticipé les problèmes de locaux ? A-t-il réfléchi aux questions réglementaires pour les collègues issus du PDQDC ? De même, a-t-il songé que les équipes pédagogiques avaient travaillé pour préparer la rentrée et que ce travail était totalement remis en cause à quelques jours de la sortie ? Si nous partageons le bien-fondé de la mesure, nous critiquons fortement sa mise en œuvre notamment dans notre académie où en plus de concerné les REP+, il a fallu y associer les REP à marche forcée.

Toujours avec cette précipitation qui le caractérise, notre ministre a voulu rétablir des évaluations au début du CP et de la 6ème. Était-ce réellement nécessaire ? Là encore, quand on convoque à tour de bras la confiance des enseignants, on n'oblige pas ces derniers à faire passer des évaluations qui de plus sont de bien piètre qualité. Les enseignants ont déjà des outils fins pour évaluer leurs élèves. Il faut leur faire confiance mais nous notons que ce ministre qui ne cesse de parler de confiance, cultive au final une réelle défiance : défiance des familles envers l'école, lassées, elles-aussi, des remises en cause, des va-et-vient incessants mais également défiance des personnels envers leur ministre.

Autre préoccupation importante, la place que le ministre semble accorder à l'EPS. Dans sa présentation de « son » école de la confiance, le ministre n'a évoqué que très **tardivement la pratique de l'EPS** et n'a employé cet acronyme qu'à une reprise contre pas moins de quinze fois le mot sport et ses dérivés. Le vocabulaire utilisé est aussi très révélateur puisque ce

dernier parle de performance maximale là où nous préférons la performance optimale et fait état de la veille formule du goût de l'effort là où nous préférons la gestion de l'effort. Nous sommes donc inquiets de cette vision tronquée et réductrice que le ministre fait de l'enseignement de l'EPS.

Enfin comme nous sommes réunis pour évoquer les questions relatives à **la carte des formations**, nous voulions indiquer que nous ne partageons pas les valeurs du programme d'Emmanuel Macron sur la voie professionnelle. Ce dernier indique clairement sa préférence envers l'apprentissage sans qu'aucun autre mode de formation ne soit évoqué. Pour Emmanuel Macron, l'apprentissage serait la panacée contre le chômage des jeunes. Pour l'UNSA Education, cette vision est dogmatique et irréaliste. En filigrane, c'est le modèle allemand de formation professionnelle qui est implicitement érigé en idéal. Ce système a une histoire très ancienne qui est fondée sur une très forte implication des entreprises, une orientation très précoce, une indépendance des *länder* (régions). Cette histoire, ce n'est pas la nôtre. En France, l'enseignement professionnel public sous statut scolaire accueille à lui seul près de 670 000 jeunes jusqu'au niveau IV, alors qu'ils sont 270 000 en apprentissage toutes structures confondues. Il les accueille tous, sans discrimination sociale, ethnique ou de genre. Pour l'UNSA Education les formations sous statut scolaire restent le meilleur moyen de qualifier l'ensemble des jeunes notamment au niveau V et IV. Et ce d'autant plus au regard des taux de rupture de contrat en apprentissage qui s'élèvent à un tiers (rapport inspection générale des affaires sociales, février 2016). De même, le Président semble attacher à vouloir développer les périodes de pré-apprentissage. Nous tenons à rappeler notre fort attachement à la scolarité commune jusqu'à 16 ans et nous condamnerons toute atteinte à ce principe fondamental. Les orientations précoces sont socialement discriminantes et contreproductives dans la lutte contre l'échec scolaire.

Enfin, nous tenons à condamner la Loi du 5 mars 2014 qui a modifié la répartition de la taxe d'apprentissage et a amputé la part dédiée aux établissements scolaire (hors quota) de l'ordre de 25% (220 millions d'euros). Les conséquences sur le fonctionnement pédagogique de bon nombre d'établissement sont importantes.

L'UNSA Education souhaite ajouter que **la formation professionnelle** initiale du niveau V et du niveau IV doit continuer à relever in fine de la compétence de l'Éducation nationale. Les personnels ainsi que l'élaboration des diplômes doivent rester sous la compétence de l'Éducation Nationale. Les branches professionnelles sont déjà consultées dans le cadre des commissions professionnelles consultatives où les diplômes sont renouvelés ou créés. Cette consultation est nécessaire et suffisante.

En outre, nous continuerons de défendre un aménagement du territoire qui prenne en compte les aspirations des jeunes et les besoins sociaux, et non uniquement les besoins économiques immédiats de proximité. Cela passe par la préservation et le développement d'une offre de formations suffisamment diversifiée qui assure le maillage territorial et ce afin de garantir un véritable choix pour l'ensemble des jeunes.

Enfin, les projets sur la gouvernance défendus par le ministre qu'ils soient au niveau académique (suppression des académies dans leur périmètre actuel) ou au niveau des établissements avec le renforcement du pouvoir des chefs d'établissement (recrutement) ne manqueront pas de nous mobiliser.

Vous le voyez, M le Recteur, au niveau national, le constat de rentrée n'est pas bon. L'UNSA Education a clairement compris que nous étions entrés en période d'alternance politique. Si à cela, vous ajoutez le retour du jour de carence, le gel du point d'indice, la hausse de la CSG, la suppression brutale des emplois aidés, la fin du point d'indice unique pour toutes les fonctions publiques, le probable irrespect des engagements pris par l'Etat dans le cadre des accords PPCR, vous comprendrez facilement pourquoi nous appelons à la grève le 10 octobre.

Au niveau local, nos inquiétudes sont toutes aussi fortes. Dans le 1er degré, le manque de remplaçant était très critique l'année dernière en Creuse et en Haute-Vienne. La rentrée n'a pas amélioré la situation. Le nombre de classes non remplacées en Haute-Vienne est à un point jamais atteint par le passé pour un mois de septembre. Le recrutement de contractuels démontre la réalité des besoins de nos trois départements. Nous aurions d'ailleurs préféré que l'académie de Limoges procède comme la majorité des académies et que nous commencions par épuiser **la liste complémentaire** avant d'avoir recours aux contractuels. En Creuse, l'absence d'un IADASEN au sein de l'académie est symptomatique et nourrit de fortes inquiétudes pour l'UNSA Education.

Sur l'académie, la suppression des contrats aidés, notamment pour l'aide à la direction, cause des dysfonctionnements inadmissibles au sein des écoles. Nous attendons des réponses.

En outre, nous voulons faire preuve d'anticipation. L'année prochaine, les CE1 seront aussi dédoublés sur l'académie. Il faudra donc un volume de postes très important dans le cadre de la dotation académique pour mettre en œuvre cette mesure. Sur ce point au moins, nous espérons que le ministre prendra du recul pour permettre que la rentrée 2018 s'orchestre sereinement avec ou sans musique.

Dans le second degré, nous tenons à vous faire part de notre inquiétude quant aux 150 élèves

issus de la voie professionnelle qui se retrouvent sans affectation à la rentrée dans notre académie. APB doit être profondément revu pour permettre à chacun de trouver sa voie. Le fait aussi que ce soit des élèves issus de la filière professionnelle qui restent sur le carreau alors que tous les élèves des filières générales et techniques ont trouvé une orientation est une source d'inquiétude pour notre fédération. Le renforcement des formations -3 +3 est une nécessité afin que chaque élève puisse avoir accès à un diplôme qualifiant correspondant à ses attentes. A ce titre, nous nous félicitons de voir l'académie développer ce dispositif dans la carte des formations.

L'UNSA Education tient aussi à rappeler qu'elle reste très vigilante quant à la situation de certains établissements de notre académie tant au regard des moyens alloués que du climat scolaire et des conditions de travail de nos collègues.

Pour conclure, Monsieur le Recteur, nous connaissons votre proximité avec le Ministre, proximité que vous avez évoquée au sein de cette instance. Nous souhaitons donc que vous lui précisiez de la part de l'UNSA Education que nous ne formerons pas les élèves d'aujourd'hui pour la société de demain avec l'Ecole d'avant hier.